REVUE DE PRESSE



La COI dans les médias entre Le 10 mai et le 16 mai 2014

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Sécurité Maritime.....2
Technologie et numérique.....6
Sécurité alimentaire.....7
Diplomatie et stabilité politique.....8
Catastrophes naturelles.....14
Portrait : « Le bureau de… » : Jean Claude de l'Estrac à la COI.....18
Programme ISLANDS.....19

Retrouvez les retombées média (presse écrite, presse en ligne et télévision) parus cette semaine dans la presse régionale et internationale. Les propos tenus dans ces documents n'engagent que leurs auteurs. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Sécurité Maritime

11-05-2014-19:04 : Création bientôt d'un Centre de fusion d'informations maritimes dans l'océan Indien
Panapress

Quatre pays, dont trois membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) – Madagascar, Seychelles et Maurice - avec le Kenya, ont signifié leur intention d'abriter un Centre de fusion d'informations maritimes dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien que compte créer bientôt cette organisation régionale, a appris la PANA, dimanche, auprès de la COI à Maurice.
Ce Centre constitue, selon le Secrétaire général de la COI, Jean-Claude de L'Estrac, un outil de coopération indispensable au succès des opérations de sécurité maritime par sa fonction d'échange et de partage de l'information maritime collectée par chacun des Etats dans cette partie du monde.
«Avant d'envisager de conduire des opérations coordonnées en mer, il est nécessaire de disposer d'un outil d'information et d'analyse du trafic maritime», a déclaré M. de L'Estrac, précisant que 90% du commerce mondial emprunte aujourd'hui les voies maritimes.

«Si les progrès technologiques facilitent l'accès aux immenses richesses naturelles que recèlent nos océans, l'insécurité en mer est aujourd'hui un obstacle qui empêche la pleine jouissance de ces opportunités. Elle est un frein à l'émergence d'une région de stabilité et de croissance durable», a déclaré le Secrétaire général de la COI.

Citant un rapport récent de la Banque mondiale, il a dit que l'ensemble des circuits économiques des Etats littoraux ou enclavés de notre région est affecté par des surcoûts de transport maritime.
«En effet, la piraterie au large des côtes somaliennes, menace la plus connue qui pèse sur notre région, a provoqué un renchérissement général du coût du transport maritime, ce qui provoque une augmentation du coût de la vie pour nos populations. Elle a aussi produit des détournements de trafic, ainsi qu'une diminution de l'activité touristique et des traumatismes humains dans plusieurs de nos Etats», a-t-il indiqué.

Selon lui, il est indispensable que les pays de l'Océan Indien réagissent pour s'assurer que leurs espaces maritimes ne deviennent une zone de non-droit exploitée par des réseaux criminels ramifiés à l'échelle mondiale. Il a dit que la crise induite par la piraterie somalienne a révélé la dépendance de la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien à l'égard de pourvoyeurs extérieurs de sécurité, dont l'Union européenne, l'OTAN et autres coalitions et nations.

«Il s'agit aujourd'hui de traduire en action nos engagements régionaux et continentaux afin de réduire cette dépendance à l'égard du reste du monde en participant activement à restaurer la sécurité de la navigation sur les routes maritimes de l'Océan Indien », a-t-il déclaré.

Au final, a conclu M. de L'Estrac, il s'agit de «garantir la sécurité de nos populations et d'assurer la pérennité de nos activités économiques maritimes, littorales ou hauturières».

http://www.africanmanager.com/165892.html

Centre de fusion d'informations maritimes dans l'Océan Indien

(**PANA** 12/05/14)

Informations maritimes - Quatre pays, dont trois membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) – Madagascar, Seychelles et Maurice - avec le Kenya, ont signifié leur intention d'abriter un Centre de fusion d'informations maritimes dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien que compte créer bientôt cette organisation régionale, a appris la PANA, dimanche, auprès de la COI à Maurice.

Ce Centre constitue, selon le Secrétaire général de la COI, Jean-Claude de L'Estrac, un outil de coopération indispensable au succès des opérations de sécurité maritime par sa fonction d'échange et de partage de l'information maritime collectée par chacun des Etats dans cette partie du monde.

«Avant d'envisager de conduire des opérations coordonnées en mer, il est nécessaire de disposer d'un outil d'information et d'analyse du trafic maritime», a déclaré M. de L'Estrac, précisant que 90% du commerce mondial emprunte aujourd'hui les voies maritimes.

«Si les progrès technologiques facilitent l'accès aux immenses richesses naturelles que recèlent nos océans, l'insécurité en mer est aujourd'hui un obstacle qui empêche la pleine jouissance de ces opportunités. Elle est un frein à l'émergence d'une région de stabilité et de croissance durable», a déclaré le Secrétaire général de la COI.

Citant un rapport récent de la Banque mondiale, il a dit que l'ensemble des circuits économiques des Etats littoraux ou enclavés de notre région est affecté par des surcoûts de transport maritime. «En effet, la piraterie, au large des côtes somaliennes, menace la plus connue qui pèse sur notre région, a provoqué un renchérissement général du coût du transport maritime, ce qui provoque une augmentation du coût de la vie pour nos populations. Elle a aussi produit des détournements de trafic, ainsi qu'une diminution de l'activité touristique et des traumatismes humains dans plusieurs de nos Etats», a-t-il indiqué.



Selon lui, il est indispensable que les pays de l'Océan Indien réagissent pour s'assurer que leurs espaces maritimes ne deviennent une zone de non-droit exploitée par des réseaux criminels

ramifiés à l'échelle mondiale.

Il a dit que la crise induite par la piraterie somalienne a révélé la dépendance de la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien à l'égard de pourvoyeurs extérieurs de sécurité, dont l'Union européenne, l'OTAN et autres coalitions et nations.

«Il s'agit aujourd'hui de traduire en action nos engagements régionaux et continentaux afin de réduire cette dépendance à l'égard du reste du monde, en participant activement à restaurer la sécurité de la navigation sur les routes maritimes de l'Océan Indien », a-t-il déclaré.

Au final, a conclu M. de L'Estrac, il s'agit de «garantir la sécurité de nos populations et d'assurer la pérennité de nos activités économiques maritimes, littorales ou hauturières».

http://fr.africatime.com/madagascar/articles/centre-de-fusion-dinformations-maritimes-dans-locean-indien

lexpress.mu
online. ontime.

Par La Rédaction

15 Mai 2014

Il était à New York pour participer à des travaux sur la piraterie au large des côtes somaliennes.

Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) et candidat mauricien au secrétariat général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a également rencontré, le mardi 13 mai, les représentants permanents des pays francophones accrédités aux Nations unies ainsi que Filippe Savadogo, le représentant permanent de l'OIF.

A l'issue de la réunion, le candidat mauricien à la succession d'Abdou Diouf a fait part de sa vision et de ses ambitions pour la Francophonie. Pour Jean Claude de l'Estrac, celle-ci tire sa spécificité de la primauté qu'elle accorde à l'action culturelle. «*Elle en fait la matrice qui détermine le politique et organise l'économie*», a-t-il avancé.

Jean Claude de l'Estrac entend fortifier «*le magistère d'influence*» de la Francophonie, a-t-il dit en reprenant la formule de l'actuel Secrétaire général de l'OIF. Elle est, en effet, «*un canal naturel de dialogue et d'échanges pour les pays ayant le français en partage*».

http://www.lexpress.mu/article/246061/organisation-internationale-francophonie-jean-claude-lestrac-en-mission-new-york

TELEVISION : Interview de **Jacques Belle**, directeur de l'unité anti-piraterie, lors de **l'atelier des points focaux des résultats 4 et 5 du programme pour la promotion de la sécurité maritime**, 29-30 avril à Port Louis, Maurice.

Journal MBC de 19H30 du mardi 29 avril 2014

A suivre : http://mbc.intnet.mu/mbc/info_journal

Centre de fusion d'informations maritimes dans l'Océan Indien

Informations maritimes - Quatre pays, dont trois membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) – Madagascar, Seychelles et Maurice - avec le Kenya, ont signifié leur intention d'abriter un Centre de fusion d'informations maritimes dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien que compte créer bientôt cette organisation régionale, a appris la PANA, dimanche, auprès de la COI à Maurice.

Ce Centre constitue, selon le Secrétaire général de la COI, Jean-Claude de L'Estrac, un outil de coopération indispensable au succès des opérations de sécurité maritime par sa fonction d'échange et de partage de l'information maritime collectée par chacun des Etats dans cette partie du monde. «Avant d'envisager de conduire des opérations coordonnées en mer, il est nécessaire de disposer d'un outil d'information et d'analyse du trafic maritime», a déclaré M. de L'Estrac, précisant que 90% du commerce mondial emprunte aujourd'hui les voies maritimes. «Si les progrès technologiques facilitent l'accès aux immenses richesses naturelles que recèlent nos océans, l'insécurité en mer est aujourd'hui un obstacle qui empêche la pleine jouissance de ces opportunités. Elle est un frein à l'émergence d'une région de stabilité et de croissance durable», a déclaré le Secrétaire général de la COI.

Citant un rapport récent de la Banque mondiale, il a dit que l'ensemble des circuits économiques des Etats littoraux ou enclavés de notre région est affecté par des surcoûts de transport maritime.

«En effet, la piraterie, au large des côtes somaliennes, menace la plus connue qui pèse sur notre région, a provoqué un renchérissement général du coût du transport maritime, ce qui provoque une augmentation du coût de la vie pour nos populations. Elle a aussi produit des détournements de trafic, ainsi qu'une diminution de l'activité touristique et des traumatismes humains dans plusieurs de nos Etats», a-t-il indiqué.

Selon lui, il est indispensable que les pays de l'Océan Indien réagissent pour s'assurer que leurs espaces maritimes ne deviennent une zone de non-droit exploitée par des réseaux criminels ramifiés à l'échelle mondiale. Il a dit que la crise induite par la piraterie somalienne a révélé la dépendance de la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien à l'égard de pourvoyeurs extérieurs de sécurité, dont l'Union européenne, l'OTAN et autres coalitions et nations.

«Il s'agit aujourd'hui de traduire en action nos engagements régionaux et continentaux afin de réduire cette dépendance à l'égard du reste du monde, en participant activement à restaurer la sécurité de la navigation sur les routes maritimes de l'Océan Indien », a-t-il déclaré. Au final, a conclu M. de L'Estrac, il s'agit de «garantir la sécurité de nos populations et d'assurer la pérennité de nos activités économiques maritimes, littorales ou hauturières».

Pana 12/05/2014

http://www.afriquejet.com/ocean-indien/6952-centre-de-fusion-d-informations-maritimes-dans-l-ocean-indien.html

Technologie et numérique

TELEVISION : Reportage sur la conférence IST Africa 2014. Participation à la cérémonie officielle de Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, 7 au 9 mai 2014, Pointe aux Piments, Maurice

Journal MBC de 19H30 du mercredi 7 mai 2014

A suivre : http://mbc.intnet.mu/mbc/info_journal

AfriqueJet Actualités

ACTUALITÉ AFRIQUE | ACTUALITÉS & INFORMATIONS - ACTUALITÉS AFRICAINES

BackInformation News ▸ Ocean Indien ▸ Technologies: des niveaux de développement différents dans les îles de l'Océan indien

Technologies: des niveaux de développement différents dans les îles de l'Océan indien

Port-Louis, Maurice - Le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI), Jean-Claude de L'Estrac, a estimé que les îles de l'Océan Indien - Maurice, Madagascar, Comores, Seychelles et La Réunion - ont des niveaux de développement très différents en matière des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Dans un entretien avec la PANA, mercredi soir, en marge de «IST Africa 2014», une conférence internationale de trois jours qui se tient à Maurice et à laquelle participent plus de 400 délégués venus de 42 pays, il a dit que ces îles n'ont pas toutes les mêmes moyens. Mais, a-t-il ajouté, «malgré ce fait, un pays comme Madagascar, parmi les moins avancés, dans une partie aujourd'hui, on a un accès Internet de très haut niveau comparé au continent africain. Mais en revanche, la diffusion est limitée et ça c'est dû à l'immensité du pays».

Selon M. de L'Estrac, la question numérique est une des priorités de la COI « parce que l'infrastructure numérique porte les projets d'intégration, de développement, d'échanges, de mobilité. «C'est une base qui permet de développer tout le reste et donc, ça va nous donner les moyens de développer davantage la connectivité numérique». Il a dit que la COI a décidé de faire de la question de connectivité, la priorité des priorités - triple connectivité: numérique, aérienne et maritime. «C'est en se connectant qu'on échange et c'est en échangeant qu'on progresse», a-t-il déclaré.

M. de L'Estrac a fait ressortir que les populations sont de plus en plus connectées. « La pénétration du système informatique notamment par le biais de la téléphonie mobile est en train d'exploser partout dans le monde. Mais çà ne suffit pas. Cela n'est qu'un outil. La vraie question est: qu'est-ce qu'on échange, de quoi on parle et dans quel but? Quelle volonté de rapprochement véritablement culturel?», s'est-il interrogé. Mais, a-t-il poursuivi, «techniquement, numériquement, on est de mieux en mieux connecté et on le sera de plus en plus».

Pana 09/05/2014

http://www.afriquejet.com/ocean-indien/6847-technologies-des-niveaux-de-developpement-differents-dans-les-iles-de-l-ocean-indien.html

La Gazette de la Grande Ile
www.lagazette-dgi.com La vérité imprimée

Sécurité alimentaire

Sécurité alimentaire: Bientôt, une conférence des bailleurs

Jeudi, 08 Mai 2014 08:09

Organiser à Madagascar une conférence des bailleurs de fonds sur la question de la sécurité alimentaire. C'est l'une des décisions du 29ème conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) qui s'est tenu à Moroni courant avril dernier. Cette conférence des bailleurs est prévue soit à la fin juin soit au début juillet puisque le 4ème sommet de la COI est pour le 26 juillet à Moroni, pendant lequel les résultats de cette conférence seront présentés. Elle prendra comme base les recommandations de l'atelier de Mahajanga de l'année dernière. Il s'agit notamment de faire de Madagascar le grenier de l'océan Indien via la mise en place de projets concrets de production agricole dans 3 régions, en l'occurrence la Sofia, le Menabe et le Vakinankaratra. Ces régions sont connues pour être fertiles et produisent, entre autres, des fruits et légumes, des grains secs, du riz… Le Menabe compte aussi un important cheptel bovin. Au ministère de l'Agriculture, on affirme que l'objectif des projets évoqués plus haut est d'accroître le niveau d'autosuffisance alimentaire du pays en riz, en maïs, en oignons et grains. Et sur ce sujet, il faut mentionner, en effet, que la sécurité alimentaire pose encore de gros problèmes dans le pays. 50% des enfants de moins de 5 ans sont en malnutrition chronique. Les adultes sont concernés puisque nombreux sont ceux qui mangent à leur faim. La qualité nutritionnelle passe ainsi au second plan, d'autant plus que les sources de protéines comme la viande et les grains sont hors de prix.

Mais si une fois que le pays arrive à satisfaire aux demandes locales, il pourra par la suite exporter dans la région océan Indien. Les îles voisines ne disposent pas déjà de vastes terres arables et sont obligées d'importer une bonne partie de leurs besoins en denrées alimentaires. Le coût des importations leur revient cher puisqu'elles doivent souvent s'adresser à des pays lointains. Le renforcement de la coopération régionale pourrait ainsi y remédier, tout en contribuant au développement de l'économie agricole de Madagascar. Mais avant d'arriver à la mise en place de projets concrets, le ministère avance que le gouvernement malagasy devra identifier les besoins en financement et les quantifier si le pays veut obtenir le soutien des bailleurs de fonds. Cette étape devra se faire dans le cadre des objectifs de l'atelier de Mahajanga. Une fois cette étape bouclée, ce sera à la charge de la COI de faire le plaidoyer auprès de la communauté internationale pour qu'elle accorde les financements nécessaires. Notons que les projets concernés seront encore au stade de projets pilotes mais ils serviront de modèles qui pourraient plus tard être reproduits sur d'autres régions de Madagascar et sur d'autres produits.

Il faut signaler que le 30 avril dernier, la volonté de la COI d'aller de l'avant dans cette coopération s'est révélée dans la visite de courtoisie du secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac au directeur général technique du ministère de l'Agriculture, Bruno Maurille Rakotomahefa. C'était au ministère à Anosy. La COI entend prêter main forte à Madagascar sur les vastes projets de soutien pour améliorer la production agricole. L'objectif est double : satisfaire les demandes locales et exporter sur la région océan Indien.

http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=39714:securite-alimentaire-bientot-une-conference-des-bailleurs-&catid=45:newsflash&Itemid=58

Diplomatie et stabilité politique

MAURITIUS TIMES

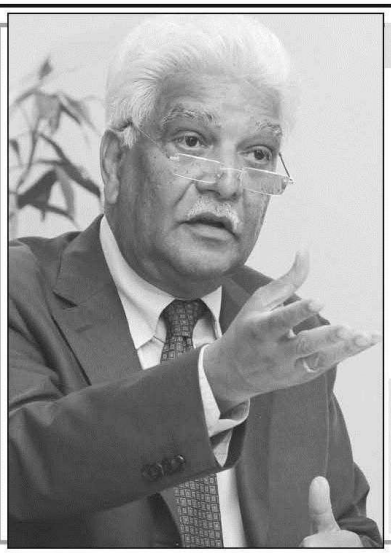
www.mauritiustimes.com

eekly

A politician thinks of the next election. A statesman, of the next generation.
-- James Freeman Clarke

Friday 9 to Thursday 15 May 2014 -- Rs 10.00

SOCIÉTÉ R. CHUNDUNSING & FILS
Accredited Agent of Life Assurance & Pension for
The Anglo-Mauritius Assurance Society Ltd
& Agent of General Insurance
(Car, Fire, Household, Liability...)
For Swan Insurance Co Ltd
Office: 24 Bourbon St, Fook House, Port Louis
Tel: 212-3265 / 213-1049 Fax: 213-1048
Email: société.rchundunsing@intnet.mu



Interview : Jean-Claude de l'Estrac

Le PTr et le MMM peuvent être tentés par une lutte à trois mais c'est celle qui n'aura pas lieu...

● Un rapprochement PTr-MSM me semble aujourd'hui plus éloigné qu'un deal PTr-MMM mais les jeux sont loin d'être faits...

... la différence de style entre les deux leaders reste un facteur de division

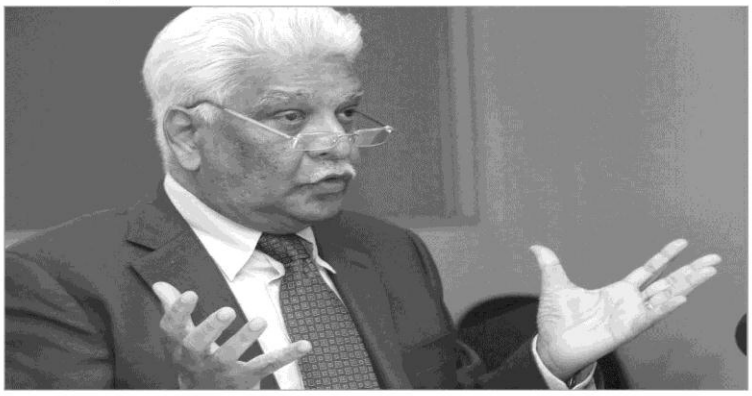
Un rapprochement PTr-MSM me semble aujourd'hui plus éloigné qu'un deal PTr-MMM mais les jeux sont loin d'être faits...

... la différence de style entre les deux leaders reste un facteur de division

Mauritius Times : Ils étaient à deux doigts d'un accord sur la réforme électorale et le projet de Deuxième République, nous dit-on, lorsque Navin Ramgoolam a mis sur la table, lors de leur dernière rencontre à Clarisse House, son souhait en faveur de la désignation du Président de la République par une élection à deux tours au suffrage universel. Il propose que le seuil de qualification pour qu'un élu ait droit à la liste proportionnelle soit ramené à 8.5% plus un élu. Ce qui a poussé Paul Bérenger à dire que Navin Ramgoolam n'est pas sérieux. Le pensez-vous également ?

Jean-Claude de l'Estrac : Ce que je n'aurai pas trouvé sérieux, c'est que des questions de cette importance soient expédiées en une ou deux réunions entre les deux chefs de parti. Je n'ai pas été choqué par l'expression des divergences qui se sont manifestées. C'est vrai que le débat sur la réforme électorale dure depuis un moment, mais la nouvelle république est un sujet nouveau et complexe.

Cela dit, vous faites un amalgame qu'il convient d'éviter. Il y a deux sujets distincts qui sont en débat. Le premier concerne la réforme électorale, un débat vieux de trente ans. Il me semble que sur l'essentiel un très large accord existe entre les dirigeants des deux partis sur ce qu'il convient de faire pour rendre le système plus juste. Il serait dommage que des questions étrangères au fond de la question en viennent faire capoter un projet qui est dans l'intérêt général, y compris dans l'intérêt de ceux qui au Parti travailliste ne le mesurent pas.



Homme de presse et aussi ancien ministre des Affaires étrangères, Jean Claude de L'Estrac occupe le poste de secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) depuis juillet 2012 et s'est porté candidat à la succession d'Abdou Diouf au poste de secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il s'intéresse particulièrement à l'Indianocéanie et à la coopération régionale, et plus généralement aux systèmes politiques et à la gouvernance, et il s'est beaucoup investi dans la résolution de la crise politique malgache. Dans un contexte de questionnements politiques majeurs dans la République de Maurice, nous l'avons invité à nous faire part de ses analyses. S'agit-il d'équilibrer les pouvoirs au sommet de l'Etat ou serait-ce uniquement une guerre de pouvoirs entre deux leaders politiques ?

> *« Je ne suis pas encore convaincu que la seule préoccupation du Premier ministre était la rupture du Remake. Je crois qu'il a vraiment cherché un accord avec le leader du MMM. La chose est extrêmement complexe entre deux partis qui se considèrent de force plus au moins égale mais surtout avec deux électorats qui se regardent en chiens de faïence... »*

> *« S'il est vrai que le Parti Travailliste peut se représenter en 2015 dans la même configuration politique qu'en 2005, le prudent et astucieux stratège qu'est Navin Ramgoolam doit savoir que cette perspective n'est pas sans risque. Il chercherait là un quatrième mandat sur la seule force électorale du Labour. « A tall order », aurait dit sir Seewoosagur. De son côté, le leader du MMM est mal à l'aise dans un accord qui le condamne à attendre près de cinq ans pour espérer exercer à nouveau le pouvoir... »*

> *« Il n'est pas toujours juste de vilipender les dirigeants politiques qui se voient dans l'obligation de rechercher des alliances ; ils ont un problème. Jamais les électeurs n'ont donné à aucun parti, à lui tout seul, une majorité de suffrages lui permettant de constituer une majorité parlementaire. Les partis font des alliances non par choix mais par obligation électorale. Le système First-Past-the-Post en est partiellement la cause... »*

*** Et le deuxième sujet ?**

Maintenant soyons réalistes. Pour réussir cette réforme, il faut une majorité parlementaire. Elle nécessite la force conjuguée du PTr et du MMM à l'Assemblée nationale. Il n'est pas étonnant, dès lors, que la discussion débouche sur les possibilités d'un accord plus large, d'un regroupement des forces, d'une alliance même.

Et puis, ce sont les circonstances politiques objectives qui poussent les deux chefs à envisager une nouvelle alliance. S'il est vrai que le Parti Travailliste peut se représenter en 2015 dans la même configuration politique qu'en 2005, le prudent et astucieux stratège qu'est Navin Ramgoolam doit savoir que cette perspective n'est pas sans risque. Il chercherait là un quatrième mandat sur la seule force électorale du Labour. « A tall order », aurait dit sir Seewoosagur.

De son côté, le leader du MMM est mal à l'aise dans un accord qui le condamne à attendre près de cinq ans pour espérer exercer à nouveau le pouvoir. L'un et l'autre constatent qu'ils ont intérêt à trouver un terrain d'entente. Sans doute cela sert leurs intérêts politiciens, mais il se trouve que cela peut être aussi dans l'intérêt du pays. Equilibrer les pouvoirs au sommet de l'Etat est certainement un progrès démocratique. Je crois que cela est dans l'intérêt des citoyens. D'autres pays dans notre région cherchent à avancer dans le même sens. C'est le cas de Madagascar même s'il s'agit là de la situation inverse — cc'est un régime présidentiel qui ajoute une dose de régime parlementaire.

*** En tout cas, dans l'immédiat le « stratège » a réussi à casser la dynamique du Remake, et on se pose la question : *What next* ?**

La rupture du Remake est une conséquence collatérale. Je ne suis pas encore convaincu que la seule préoccupation du Premier ministre était la rupture du Remake. Je crois qu'il a vraiment cherché un accord avec le leader du MMM.

La chose est extrêmement complexe entre deux partis qui se considèrent de force plus au moins égale mais surtout avec deux électorats qui se regardent en chiens de faïence. *What next ?* Je crois que c'est toujours *« more of the same ! »*.

Les jeux sont loin d'être faits. Pour l'instant, c'est le leader du MMM qui semble avoir plus de difficultés à faire accepter sa stratégie par ses troupes, mais le Premier ministre n'en aura pas moins, loin s'en faut.

*** Quels que soient les vrais motifs de l'échec des discussions entre Navin Ramgoolam et Paul Bérenger, pensez-vous qu'un accord entre le PTr et le MMM soit toujours réalisable ?**

Je le crois. Je viens de vous le dire, les jeux sont ouverts. Pour le Parti Travailliste la question sera sûrement analysée sous l'angle de ses options.

Au fait si les Labourites estiment qu'ils sont en position de gagner seul les prochaines législatives, avec leur allié de toujours, ils n'auront pas besoin de chercher un nouvel allié.

Mais si, en revanche, ils prennent la mesure du risque qu'encourt toujours le détenteur du pouvoir, s'ils tiennent compte de l'histoire électorale, ils pourraient se résoudre à une nécessaire alliance pour conserver le pouvoir mais ce qui implique qu'ils acceptent de le partager.

*** Mais ce que recherche Paul Bérenger d'un côté et Navin Ramgoolam de l'autre, ce sont des éléments difficilement réconciliables. Le leader du MMM souhaite un partage de tickets sur la base de la parité et le 'prime ministership' pour 5 ans. Ce qui au fait reviendrait à réduire le PTr au statut de 'Junior Partner' – même si le leader du Labour disposerait en tant que Président de la République de pouvoirs accrus... mais sans majorité parlementaire. Qu'en pensez-vous ?**

Je ne sais si les conditions d'un éventuel accord correspondent à ce que vous avancez. Je préfère parler du principe. Nous sommes effectivement dans un schéma qui n'est pas celui que nous vivons habituellement, une alliance entre un parti dominant et une force d'appoint. Cette fois, il s'agirait de deux partis qui se reconnaissent de forces égales et qui envisageraient de partager le pouvoir. C'est, en clair, ce que nous appelons la Deuxième République. Ce n'est pas une alliance, c'est une cohabitation. Voilà pourquoi c'est si difficile à mettre en place.

J'entends les critiques mais je suis persuadé qu'un équilibre institutionnel des pouvoirs entre un Président et un Premier ministre fera le plus grand bien à notre système de gouvernance. Présentement, tous les pouvoirs sont concentrés dans les seules mains d'un chef absolu, le Premier ministre.

*** Navin Ramgoolam recherche, lui, la présidence de la République avec davantage de pouvoirs et la possibilité de présider le Conseil des ministres lorsqu'il le jugera nécessaire et le pouvoir de dissolution du Parlement. En d'autres mots, il semble vouloir cumuler à la fois les fonctions de Président de la République et celles de Premier ministre ! Bérenger pourra-t-il 'vendre' cela à ses militants ?**

Si un éventuel accord devait aboutir à un véritable équilibre de pouvoirs entre les deux têtes de l'Etat, ce n'est pas le leader du MMM qui aura le plus de mal à obtenir l'adhésion de ses partisans, c'est plutôt le Premier ministre. Si, dans le cadre de cet accord, Paul Bérenger devait accéder au poste de Premier ministre pour un mandat de cinq ans, en ayant obtenu en plus la réforme électorale pour laquelle il milite depuis trente ans, il n'aurait aucun mal à convaincre la grosse majorité de ses troupes.

En revanche, c'est plus délicat pour le Premier ministre, il est actuellement le seul maître à bord, il va devoir abandonner une partie de ses prérogatives. Il n'est pas étonnant que certains Travaillistes rendent à cette perspective, c'est surtout parce qu'ils ne sont pas complètement informés.

Le Premier ministre n'a pas beaucoup commenté ces tractations – il est aussi secret que Bérenger est volubile - mais on sait qu'il a estimé, un moment, que certaines divergences étaient « fondamentales ». On peut penser que si un accord intervient finalement, c'est que le Premier ministre aura réussi à les aplanir à son avantage.

Il reste que la question de fond est celle de déterminer si cette Deuxième République qui pourrait naître, dans la conjoncture que l'on sait, de la « chemistry » des deux dirigeants politiques actuels, est d'une architecture qui assurerait la durabilité et la stabilité constitutionnelle au-delà des personnes concernées aujourd'hui. Maurice est jusqu'ici considérée comme le modèle dans notre région ; son système est envié, il importe que le pays demeure un havre de stabilité politique.

*** Ni Ramgoolam ni Bérenger ni Jugnauth ne sont là pour faire de la politique autrement, et puisque la question éthique ne semble pas se poser, ni l'un ni l'autre ne va fermer aucune porte, n'est-ce pas ? Un Remake II pourra toujours revenir sur le tapis pour « sauver le pays » ? Sur de nouvelles bases ?**

Il n'est pas toujours juste de vilipender les dirigeants politiques qui se voient dans l'obligation de rechercher des alliances ; ils ont un problème. Jamais les électeurs n'ont donné à aucun parti, à lui tout seul, une majorité de suffrages lui permettant de constituer une majorité parlementaire. Les partis font des alliances non par choix mais par obligation électorale. Le système First-Past-the-Post en est partiellement la cause. Les deux principaux partis peuvent être tentés par une lutte à trois mais c'est celle qui n'aura pas lieu...

*** Mais si Sir Anerood Jugnauth tient bon et rejette les nouvelles conditions de Paul Bérenger, le voyez-vous se remettre à 'coz-cozé' avec Navin Ramgoolam comme ils l'ont fait avant qu'il ne soit reconduit au poste de Président de la République en 2008 ?**

Il ne faut rien exclure à partir du moment que l'on postule, comme je le fais, qu'il n'y aura pas de lutte à trois. C'est un principe de précaution qui est strictement respecté par tous les leaders politiques.

Mais objectivement un rapprochement PTr-MSM me semble aujourd'hui plus éloigné qu'un deal PTr-MMM. Toutefois, la différence de style entre les deux leaders reste un facteur de division. Il paraît que l'alchimie a ses limites. La dernière explosion de colère de Paul Bérenger n'est que l'expression d'une déception. Si vous me demandez de mettre ma tête sur le billot pour annoncer la rupture définitive des négociations, je ne le ferai pas.

*** Les leaders des deux plus grands partis du pays – le PTr et le MMM – mais aussi celui du MSM se disent toutefois disposés à affronter seul les élections. Mais en sont-ils capables ?**

Capables, certainement. Mais chacun fera tout pour l'éviter...

*** En d'autres mots, les conditions qui auraient poussé Navin Ramgoolam à négocier avec Paul Bérenger sont toujours présentes, selon vous ?**

Bien entendu. Ce n'est pas parce qu'ils ont du mal à concilier les considérations subjectives que les conditions objectives changent.

*** Il se pourrait que Navin Ramgoolam soit conscient qu'un accord avec le MMM est difficilement réalisable et qu'il cherche à se donner du temps afin de surmonter les difficultés rencontrées ces derniers temps durant ce qui reste de son mandat. En d'autres mots, il ne fait que 'bide his time' ?**

J'ai lu cette analyse, je n'en crois pas un mot. Pour deux raisons.

La première, c'est qu'un accord est tout à fait réalisable si une formule est trouvée pour répondre à la principale préoccupation de Ramgoolam, celle de sa légitimité présidentielle. Si je me fie aux déclarations publiques, le problème le plus complexe est résolu, c'est la question des pouvoirs.

Si c'est effectivement le cas, je serais étonné que cette question de légitimité politique soit la pierre d'achoppement des négociations.

L'autre raison est que je ne vois vraiment pas en quoi l'attente serait favorable au Premier ministre.

> *« Nous sommes effectivement dans un schéma qui n'est pas celui que nous vivons habituellement, une alliance entre un parti dominant et une force d'appoint. Cette fois, il s'agirait de deux partis qui se reconnaissent de forces égales et qui envisageraient de partager le pouvoir. C'est, en clair, ce que nous appelons la Deuxième République. Ce n'est pas une alliance, c'est une cohabitation. Voilà pourquoi c'est si difficile à mettre en place... »*

> *« J'entends les critiques mais je suis persuadé qu'un équilibre institutionnel des pouvoirs entre un Président et un Premier ministre fera le plus grand bien à notre système de gouvernance. Présentement, tous les pouvoirs sont concentrés dans les seules mains d'un chef absolu, le Premier ministre... »*

> *« Si les Labourites estiment qu'ils sont en position de gagner seul les prochaines législatives, avec leur allié de toujours, ils n'auront pas besoin de chercher un nouvel allié. Mais si, en revanche, ils prennent la mesure du risque qu'encourt toujours le détenteur du pouvoir, s'ils tiennent compte de l'histoire électorale, ils pourraient se résoudre à une nécessaire alliance pour conserver le pouvoir mais ce qui implique qu'ils acceptent de le partager... »*

*** Rééditer la performance de 2005 face à une éventuelle alliance MMM-MSM : est-ce 'doable' à votre avis ?**

Les informations qui viennent du terrain disent que la situation n'est plus la même. Et c'est normal, le pouvoir use.

*** Finalement, quelles vont être, selon vous, les conséquences politiques de l'engagement pris par le gouvernement en Cour suprême, hier, par rapport à l'affaire logée par *Rezistans ek Alternativ* ?**

Il n'y aura aucune conséquence véritable si le gouvernement tient son engagement. Son représentant l'a bien dit : tout est tributaire de sa capacité d'obtenir une majorité parlementaire. *Back to Square One !*

Interview : Jean-Claude de l'Estrac

Written by Administrator

Friday, 09 May 2014 12:22

Interview : Jean-Claude de l'Estrac

Le PTr et le MMM peuvent être tentés par une lutte à trois mais c'est celle qui n'aura pas lieu…

* Un rapprochement PTr-MSM me semble aujourd'hui plus éloigné qu'un deal PTr-MMM mais les jeux sont loin d'être faits…

… la différence de style entre les deux leaders reste un facteur de division

Homme de presse et aussi ancien ministre des Affaires étrangères, Jean Claude de L'Estrac occupe le poste de secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) depuis juillet 2012 et s'est porté candidat à la succession d'Abdou Diouf au poste de secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il s'intéresse particulièrement à l'Indianocéanie et à la coopération régionale, et plus généralement aux systèmes politiques et à la gouvernance, et il s'est beaucoup investi dans la résolution de la crise politique malgache. Dans un contexte de questionnements politiques majeurs dans la République de Maurice, nous l'avons invité à nous faire part de ses analyses. S'agit-il d'équilibrer les pouvoirs au sommet de l'Etat ou serait-ce uniquement une guerre de pouvoirs entre deux leaders politiques ?

Mauritius Times : Ils étaient à deux doigts d'un accord sur la réforme électorale et le projet de Deuxième République, nous dit-on, lorsque Navin Ramgoolam a mis sur la table, lors de leur dernière rencontre à Clarisse House, son souhait en faveur de la désignation du Président de la République par une élection à deux tours au suffrage universel. Il propose que le seuil de qualification pour qu'un élu ait droit à la liste proportionnelle soit ramené à 8.5% plus un élu. Ce qui a poussé Paul Bérenger à dire que Navin Ramgoolam n'est pas sérieux. Le pensez-vous également ?

Jean-Claude de l'Estrac : Ce que je n'aurai pas trouvé sérieux, c'est que des questions de cette importance soient expédiées en une ou deux réunions entre les deux chefs de parti.

Je n'ai pas été choqué par l'expression des divergences qui se sont manifestées. C'est vrai que le débat sur la réforme électorale dure depuis un moment, mais la nouvelle république est un sujet nouveau et complexe.

Cela dit, vous faites un amalgame qu'il convient d'éviter. Il y a deux sujets distincts qui sont en débat. Le premier concerne la réforme électorale, un débat vieux de trente ans. Il me semble que sur l'essentiel un très large accord existe entre les dirigeants des deux partis sur ce qu'il convient de faire pour rendre le système plus juste. Il serait dommage que des questions étrangères au fond de la question en viennent faire capoter un projet qui est dans l'intérêt général, y compris dans l'intérêt de ceux qui au Parti travailliste ne le mesurent pas.

* Et le deuxième sujet ?

Maintenant soyons réalistes. Pour réussir cette réforme, il faut une majorité parlementaire. Elle nécessite la force conjuguée du PTr et du MMM à l'Assemblée nationale. Il n'est pas étonnant, dès lors, que la discussion débouche sur les possibilités d'un accord plus large, d'un regroupement des forces, d'une alliance même.

Et puis, ce sont les circonstances politiques objectives qui poussent les deux chefs à envisager une nouvelle alliance. S'il est vrai que le Parti Travailliste peut se représenter en 2015 dans la même configuration politique qu'en 2005, le prudent et astucieux stratège qu'est Navin Ramgoolam doit savoir que cette perspective n'est pas sans risque. Il chercherait là un quatrième mandat sur la seule force électorale du Labour. « A tall order », aurait dit sir Seewoosagur.

De son côté, le leader du MMM est mal à l'aise dans un accord qui le condamne à attendre près de cinq ans pour espérer exercer à nouveau le pouvoir. L'un et l'autre constatent qu'ils ont intérêt à trouver un terrain d'entente. Sans doute cela sert leurs intérêts politiciens, mais il se trouve que cela peut être aussi dans l'intérêt du pays. Equilibrer les pouvoirs au sommet de l'Etat est certainement un progrès démocratique. Je crois que cela est dans l'intérêt des citoyens. D'autres pays dans notre région cherchent à avancer dans le même sens. C'est le cas de Madagascar même s'il s'agit là de la situation inverse -- c'est un régime présidentiel qui ajoute une dose de régime parlementaire.

* En tout cas, dans l'immédiat le « stratège » a réussi à casser la dynamique du Remake, et on se pose la question : What next ?

La rupture du Remake est une conséquence collatérale. Je ne suis pas encore convaincu que la seule préoccupation du Premier ministre était la rupture du Remake. Je crois qu'il a vraiment cherché un accord avec le leader du MMM.

La chose est extrêmement complexe entre deux partis qui se considèrent de force plus au moins égale mais surtout avec deux électorats qui se regardent en chiens de faïence. What next ? Je crois que c'est toujours « more of the same ! ».

Les jeux sont loin d'être faits. Pour l'instant, c'est le leader du MMM qui semble avoir plus de difficultés à faire accepter sa stratégie par ses troupes, mais le Premier ministre n'en aura pas moins, loin s'en faut.

* Quels que soient les vrais motifs de l'échec des discussions entre Navin Ramgoolam et Paul Bérenger, pensez-vous qu'un accord entre le PTr et le MMM soit toujours réalisable ?

Je le crois. Je viens de vous le dire, les jeux sont ouverts. Pour le Parti Travailliste la question sera sûrement analysée sous l'angle de ses options.

Au fait si les Labourites estiment qu'ils sont en position de gagner seul les prochaines législatives, avec leur allié de toujours, ils n'auront pas besoin de chercher un nouvel allié.

Mais si, en revanche, ils prennent la mesure du risque qu'encourt toujours le détenteur du pouvoir, s'ils tiennent compte de l'histoire électorale, ils pourraient se résoudre à une nécessaire alliance pour conserver le pouvoir mais ce qui implique qu'ils acceptent de le partager.

* Mais ce que recherche Paul Bérenger d'un côté et Navin Ramgoolam de l'autre, ce sont des éléments difficilement réconciliables. Le leader du MMM souhaite un partage de tickets sur la base de la parité et le 'prime ministership' pour 5 ans. Ce qui au fait reviendrait à réduire le PTr au statut de 'Junior Partner' – même si le leader du Labour disposerait en tant que Président de la République de pouvoirs accrus… mais sans majorité parlementaire. Qu'en pensez-vous ?

Je ne sais si les conditions d'un éventuel accord correspondent à ce que vous avancez. Je préfère parler du principe. Nous sommes effectivement dans un schéma qui n'est pas celui que nous vivons habituellement, une alliance entre un parti dominant et une force d'appoint. Cette fois, il s'agirait de deux partis qui se reconnaissent de forces égales et qui envisageraient de partager le pouvoir. C'est, en clair, ce que nous appelons la Deuxième République. Ce n'est pas une alliance, c'est une cohabitation. Voilà pourquoi c'est si difficile à mettre en place.

J'entends les critiques mais je suis persuadé qu'un équilibre institutionnel des pouvoirs entre un Président et un Premier ministre fera le plus grand bien à notre système de gouvernance. Présentement, tous les pouvoirs sont concentrés dans les seules mains d'un chef absolu, le Premier ministre.

* Navin Ramgoolam recherche, lui, la présidence de la République avec davantage de pouvoirs et la possibilité de présider le Conseil des ministres lorsqu'il le jugera nécessaire et le pouvoir de dissolution du Parlement. En d'autres mots, il semble vouloir cumuler à la fois les fonctions de Président de la République et celles de Premier ministre ! Bérenger pourra-t-il 'vendre' cela à ses militants ?

Si un éventuel accord devait aboutir à un véritable équilibre de pouvoirs entre les deux têtes de l'Etat, ce n'est pas le leader du MMM qui aura le plus de mal à obtenir l'adhésion de ses partisans, c'est plutôt le Premier ministre. Si, dans le cadre de cet accord, Paul Bérenger devait accéder au poste de Premier ministre pour un mandat de cinq ans, en ayant obtenu en plus la réforme électorale pour laquelle il milite depuis trente ans, il n'aurait aucun mal à convaincre la grosse majorité de ses troupes.

En revanche, c'est plus délicat pour le Premier ministre, il est actuellement le seul maître à bord, il va devoir abandonner une partie de ses prérogatives. Il n'est pas étonnant que certains Travaillistes renâclent à cette perspective, c'est surtout parce qu'ils ne sont pas complètement informés.

Le Premier ministre n'a pas beaucoup commenté ces tractations – il est aussi secret que Bérenger est volubile - mais on sait qu'il a estimé, un moment, que certaines divergences étaient « fondamentales ». On peut penser que si un accord intervient finalement, c'est que le Premier ministre aura réussi à les aplanir à son avantage.

Il reste que la question de fond est celle de déterminer si cette Deuxième République qui pourrait naître, dans la conjoncture que l'on sait, de la « chemistry » des deux dirigeants politiques actuels, est d'une architecture qui assurerait la durabilité et la stabilité constitutionnelle au-delà des personnes concernées aujourd'hui. Maurice est jusqu'ici considérée comme le modèle dans notre région ; son système est envié, il importe que le pays demeure un havre de stabilité politique.

* Ni Ramgoolam ni Bérenger ni Jugnauth ne sont là pour faire de la politique autrement, et puisque la question éthique ne semble pas se poser, ni l'un ni l'autre ne va fermer aucune porte, n'est-ce pas ? Un Remake II pourra toujours revenir sur le tapis pour « sauver le pays » ? Sur de nouvelles bases ?

Il n'est pas toujours juste de vilipender les dirigeants politiques qui se voient dans l'obligation de rechercher des alliances ; ils ont un problème. Jamais les électeurs n'ont donné à aucun parti, à lui tout seul, une majorité de suffrages lui permettant de constituer une majorité parlementaire. Les partis font des alliances non par choix mais par obligation électorale. Le système First-Past-the-Post en est partiellement la cause. Les deux principaux partis peuvent être tentés par une lutte à trois mais c'est celle qui n'aura pas lieu…

* Mais si Sir Anerood Jugnauth tient bon et rejette les nouvelles conditions de Paul Bérenger, le voyez-vous se remettre à 'coz-cozé' avec Navin Ramgoolam comme ils l'ont fait avant qu'il ne soit reconduit au poste de Président de

la République en 2008 ?

Il ne faut rien exclure à partir du moment que l'on postule, comme je le fais, qu'il n'y aura pas de lutte à trois. C'est un principe de précaution qui est strictement respecté par tous les leaders politiques.

Mais objectivement un rapprochement PTr-MSM me semble aujourd'hui plus éloigné qu'un deal PTr-MMM. Toutefois, la différence de style entre les deux leaders reste un facteur de division. Il paraît que l'alchimie a ses limites. La dernière explosion de colère de Paul Bérenger n'est que l'expression d'une déception. Si vous me demandez de mettre ma tête sur le billot pour annoncer la rupture définitive des négociations, je ne le ferai pas.

* Les leaders des deux plus grands partis du pays – le PTr et le MMM – mais aussi celui du MSM se disent toutefois disposés à affronter seul les élections. Mais en sont-ils capables ?

Capables, certainement. Mais chacun fera tout pour l'éviter…

* En d'autres mots, les conditions qui auraient poussé Navin Ramgoolam à négocier avec Paul Bérenger sont toujours présentes, selon vous ?

Bien entendu. Ce n'est pas parce qu'ils ont du mal à concilier les considérations subjectives que les conditions objectives changent.

* Il se pourrait que Navin Ramgoolam soit conscient qu'un accord avec le MMM est difficilement réalisable et qu'il cherche à se donner du temps afin de surmonter les difficultés rencontrées ces derniers temps durant ce qui reste de son mandat. En d'autres mots, il ne fait que 'bide his time' ?

J'ai lu cette analyse, je n'en crois pas un mot. Pour deux raisons.

La première, c'est qu'un accord est tout à fait réalisable si une formule est trouvée pour répondre à la principale préoccupation de Ramgoolam, celle de sa légitimité présidentielle. Si je me fie aux déclarations publiques, le problème le plus complexe est résolu, c'est la question des pouvoirs. Si c'est effectivement le cas, je serais étonné que cette question de légitimité politique soit la pierre d'achoppement des négociations.

L'autre raison est que je ne vois vraiment pas en quoi l'attente serait favorable au Premier ministre.

* Rééditer la performance de 2005 face à une éventuelle alliance MMM-MSM : est-ce 'doable' à votre avis ?

Les informations qui viennent du terrain disent que la situation n'est plus la même. Et c'est normal, le pouvoir use.

* Finalement, quelles vont être, selon vous, les conséquences politiques de l'engagement pris par le gouvernement en Cour suprême, hier, par rapport à l'affaire logée par Rezistans ek Alternativ ?

Il n'y aura aucune conséquence véritable si le gouvernement tient son engagement. Son représentant l'a bien dit : tout est tributaire de sa capacité d'obtenir une majorité parlementaire. Back to Square One !

Last Updated on Saturday, 10 May 2014 17:09

http://mauritiustimes.com/index.php?option=com_content&view=article&id=2822:interview-jean-claude-de-lestrac&catid=1:latest-news&Itemid=50

Catastrophes naturelles



Les plus performants sur le marché étaient SODIA (+7,1 %), Constance Hotels (+5,8 %) et COVIFRA (+5,1 %). C'est le segment d'investissement, à l'instar de ENL (P) (-7,9 %), UTIN (-4,8 %) et FIDES (-4,3 %), qui a réalisé la plus mauvaise opération de la semaine.

titres traités soit un montant de Rs 2,7 millions.

Kervin Victor
k.victor@defimedia.info

CATASTROPHES NATURELLES

L'État mauricien dépense environ Rs 600 000 pour se protéger

Les catastrophes naturelles stipulent des dommages environnementaux, infrastructurels et humains. Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), le coût des catastrophes naturelles pour le monde en 2013 s'élève à plus de 110 milliards de dollars.

Ce chiffre colossal démontre l'impuissance de l'homme face aux catastrophes naturelles, mais aussi celles que ce dernier génère, dont le réchauffement climatique. Aujourd'hui, les îles, notamment celles de l'océan Indien et du Pacifique, font face aux nombreuses catastrophes naturelles, tels que les cyclones, la montée des eaux de mer, les tsunamis, les inondations intraterritoriales, les tremblements de terre et même les sécheresses.

En tant que Petit État Insulaire en voie de Développement, Maurice fait face aux nombreuses catastrophes naturelles. Selon les données disponibles localement, le coût annuel des catastrophes naturelles pour le pays s'élève à plus de 20 000 dollars, soit environ Rs 600 000. Toutefois, selon les organes internationaux telles que l'ONU, la Banque mondiale et l'Union européenne, le coût annuel des catastrophes naturelles dépasse plusieurs millions de roupies et si rien de concret n'est fait par la suite, ce chiffre risque de grimper avec les catastrophes naturelles plus récursives. Avec des cyclones de plus en plus puissants, la montée continue des eaux de mer, les glissements de terrains récurrents, les risques d'inondations et de tsunami, le pays pourrait, dans un futur pas lointain, être classé en tant que pays à haut risque de catastrophes naturelles.

CONNAÎTRE LES DIVERS ASPECTS DES RISQUES

Pour Julio Serje, Chargé de projet auprès du bureau des Nations unies pour la prévention des catastrophes, pour qu'un pays soit en mesure d'évaluer les pertes économiques en cas de catastrophes naturelles majeures, il doit d'abord prendre connaissance des risques auxquels il fait face. « Connaître les divers aspects des risques permet dans un premier temps de se préparer. Une préparation parfaite réduit les risques à environ 50 % et stipule des mesures de précaution optimales. La réduction de ces risques et les mesures de précaution appliquées représentent une perte économique moins importante », affirme-t-il. Selon lui, connaître les risques nécessite un travail minutieux de la part des autorités et les parties prenantes. « Il faut répertorier les zones et les populations à risques et une collecte précise des données dans le but de permettre des analyses, une consolidation des capacités, une formation continue aux employés et une volonté politique infaillible », poursuit-il. Selon lui, une action concrète doit être menée de la part des autorités concernées dans le but d'élaborer un plan d'action axé sur la gestion des catastrophes naturelles, le tout avec de nouvelles réglementations et des législations orientées vers les assurances financières en cas de risques.

Selon Philippe Boullé, directeur technique pour la plate-forme régionale ISLANDS, il y a un besoin urgent d'une coopération régionale des États insulaires qui, avec l'appui technique, financier et l'expertise des instances internationales, arriveraient à mieux se préparer contre les catastrophes naturelles et réduire les coûts. « Le risque est un processus dynamique dont l'évaluation reste difficile. Il faut qu'on prenne en considération l'étendue du risque et avoir une estimation réelle du coût. Il est de notre devoir de faire de notre mieux pour cerner les risques, d'appliquer les mesures de précaution et d'intervenir en aval des catastrophes naturelles, financièrement mais aussi par notre capital humain », poursuit-il.

Girish Buckhory

Wednesday, 14 May 2014 14:01

Catastrophes naturelles :L'État mauricien dépense environ Rs 600 000 pour se protéger Featured

Written by Girish Buckhory

- font size decrease font size increase font size
- Print
- Email

- 1 Comment

Les catastrophes naturelles stipulent des dommages environnementaux, infrastructurels et humains. Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), le coût des catastrophes naturelles pour le monde en 2013 s'élève à plus de 110 milliards de dollars.

Ce chiffre colossal démontre l'impuissance de l'homme face aux catastrophes naturelles, mais aussi celles que ce dernier génère, dont le réchauffement climatique. Aujourd'hui, les îles, notamment celles de l'océan Indien et du Pacifique, font face aux nombreuses catastrophes naturelles, tels que les cyclones, la montée des eaux de mer, les tsunamis, les inondations intraterritoriales, les tremblements de terre et même les sécheresses.



En tant que Petit État Insulaire en voie de Développement, Maurice fait face aux nombreuses catastrophes naturelles. Selon les données disponibles localement, le coût annuel des catastrophes naturelles pour le pays s'élève à plus de 20 000 dollars, soit environ Rs 600 000. Toutefois, selon les organes internationaux telles que l'ONU, la Banque mondiale et l'Union européenne, le coût annuel des catastrophes naturelles dépasse plusieurs millions de roupies et si rien de concret n'est fait par la suite, ce chiffre risque de grimper avec les catastrophes naturelles plus récursives.

Avec des cyclones de plus en plus puissants, la montée continue des eaux de mer, les glissements de terrains récurrents, les risques d'inondations et de tsunami, le pays pourrait, dans un futur pas lointain, être classé en tant que pays à haut risque de catastrophes naturelles.

Connaître les divers aspects des risques

Pour Julio Serje, Chargé de projet auprès du bureau des Nations unies pour la prévention des catastrophes, pour qu'un pays soit en mesure d'évaluer les pertes économiques en cas de catastrophes naturelles majeures, il doit d'abord prendre connaissance des risques auxquels il fait face.

« Connaître les divers aspects des risques permet dans un premier temps de se préparer. Une préparation parfaite réduit les risques à environ 50 % et stipule des mesures de précaution optimales. La réduction de ces risques et les mesures de précaution appliquées représentent une perte économique moins importante », affirme-t-il. Selon lui, connaître les risques nécessite un travail minutieux de la part des autorités et les parties prenantes.

« Il faut répertorier les zones et les populations à risques et une collecte précise des données dans le but de permettre des analyses, une consolidation des capacités, une formation continue aux employés et une volonté politique infaillible », poursuit-il. Selon lui, une action concrète doit être menée de la part des autorités concernées dans le but d'élaborer un plan d'action axé sur la gestion des catastrophes naturelles, le tout avec de nouvelles réglementations et des législations orientées vers les assurances financières en cas de risques.

Selon Philippe Boullé, directeur technique pour la plate-forme régionale ISLANDS, il y a un besoin urgent d'une coopération régionale des États insulaires qui, avec l'appui technique, financier et l'expertise des instances internationales, arriveraient à mieux se préparer contre les catastrophes naturelles et réduire les coûts. « Le risque est un processus dynamique dont l'évaluation reste difficile. Il faut qu'on prenne en considération l'étendue du risque et avoir une estimation réelle du coût. Il est de notre devoir de faire de notre mieux pour cerner les risques, d'appliquer les mesures de précaution et d'intervenir en aval des catastrophes naturelles, financièrement mais aussi par notre capital humain », poursuit-il.

http://www.defimedia.info/defi-quotidien/dq-economie/item/52647-catastrophes-naturelles-l-etat-mauricien-depense-environ-rs-600-000-pour-se-proteger.html

Portrait : Jean Claude de l'Estrac

Men's Style numéro 6 mai-juin 2014

Mens style
N°6 • MAI-JUIN 2014

LE BUREAU DE...
par Eve Fidèle

JEAN CLAUDE DE L'ESTRAC

NOSTALGIE, QUAND TU NOUS TIENS

Le bureau du secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) exhale la sérénité. Il regorge d'objets personnels et, bien entendu, de livres. Jean Claude de l'Estrac veut ainsi créer un environnement chaleureux et accueillant pour lui-même et tous ceux qui s'y arrêtent.



LA BIOGRAPHIE DE VICTOR HUGO
Victor Hugo est sans conteste l'un des géants de la littérature française. C'est tout naturellement que Jean Claude de l'Estrac garde précieusement à portée de main cette biographie de Victor Hugo par Alain Decaux paru en 1984. L'auteur lui a même dédicacé son ouvrage.

LE TABLEAU DE NAZROO
Plusieurs tableaux ornent le mur de son bureau. Toutefois, l'une d'elles, du peintre Khalid Nazroo, s'impose de par ses belles couleurs symboliques qui cadrent parfaitement avec l'esprit de la COI.

SAGESSE D'ÉLÉPHANT
L'éléphant est signe de sagesse chez les Indiens. Chez certains peuples africains, il tient le rôle du père. C'est sans doute pour ces raisons que Jean Claude de l'Estrac est un grand collectionneur de statuettes d'éléphant. Il ne manque jamais d'en ramener une à chaque fois qu'il voyage. Celle-ci est un petit éléphant en marbre blanc. Elle a été achetée à Udaipur.

SOURCE DE JOIE
Cette belle photo immortalisant ses quatre petits-enfants trône sur son bureau. Y figurent Jérémie, Hugo et les jumelles Camille et Marine. La photo qui date de quelque temps déjà a été prise sans Quentin, le petit dernier de la lignée.

MÉMOIRES DU MONDE
Recueil de quatre cent cinquante documents historiques provenant de cinquante auteurs prestigieux, *Mémoires du monde : Cinq siècles d'histoires inédites et secrètes au quai d'Orsay* est un patrimoine unique. Le passionné d'histoire qu'est Jean Claude de l'Estrac ne pouvait ne pas posséder une copie de ce précieux livre qui est le fruit de trois années de travail.

DIX ANS DE COMPLICITÉ
Acquis lors de ses vacances à Singapour il y a une dizaine d'années, cet attaché case en cuir de la marque allemande Braun Büffel est un compagnon fidèle. Jean Claude de l'Estrac y garde soigneusement ses documents importants.

MOBILIER MARIN
Originaire de Pointe d'Esny, Jean Claude de l'Estrac a de tout temps été fasciné par l'océan. C'est avec des meubles de chez Historic Marine qu'il a choisi d'agrémenter son bureau. Des meubles en bois précieux directement inspirés de ceux qu'on retrouvait sur les majestueux voiliers qui quadrillaient les mers aux 17e et 18e siècles.

L'INDISPENSABLE OUTIL
Difficile de faire l'impasse sur l'outil technologique pour Jean Claude de l'Estrac. Son ordinateur portable de la marque Fujitsu lui est indispensable dans l'exercice de ses fonctions. Il le préfère d'ailleurs à une tablette.

Programme Islands

ADVANCE
N°: 102 650 | VENDREDI 2 MAI - JEUDI 8 MAI 2014 | 40 PAGES | Rs 10.00 | WWW.ADVANCE.MU | LE 1ER NUMÉRO D'ADVANCE A PARU LE 4 OCTOBRE 1940

SUITE AUX CATASTROPHES

La COI définit les moyens de limiter les pertes



Le colonel Mamy Nirina Razakanaivo, président de la plateforme régionale pour la protection financière contre les risques de catastrophe ; Venetia Bellers, conseillère au sein du centre national de gestion de la réduction des risques de catastrophe au bureau du Premier ministre ; Jean Claude de L'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien ; Eric Vanhalewyn, premier secrétaire de la délégation de l'Union Européenne à Maurice ; Julio Serje, chargé de programme au sein du bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe et Doekle Wielinga, chargé de programme au sein de la Banque mondiale et spécialiste principal en gestion des risques de catastrophe pour son allocution

Définir les risques de catastrophes et les pertes économiques qu'ils engendreront dans les pays membres de la Commission de l'océan Indien (COI) et Zanzibar. C'est ce que montrent les profils de risques de catastrophes présentés par le projet *ISLANDS* de la COI, financé par l'Union européenne, lors de la cinquième réunion de la plateforme pour la protection financière contre les risques de catastrophes, organisée à Maurice du 28 au 30 avril. Les membres de la plateforme ainsi que les représentants des ministères des Finances ont pu ainsi prendre conscience de la prévisibilité des principaux risques et des moyens de limiter leur impact socioéconomique (politiques de prévention, fonds de contingence, ligne de crédit fixée dans le budget de l'Etat, aide internationale, entre autres)

L'établissement d'une « base de données concernant les catastrophes dans les pays cibles du projet *ISLANDS* (pays COI + Zanzibar) constitue une avancée majeure. On constate ainsi que ce sont les glissements de terrain qui ont causé le plus de mortalité durant les trente dernières années aux Seychelles (55%) alors qu'aux Comores se sont les inondations (43%). A Maurice et Madagascar, ce sont les cyclones qui occasionnent le plus de pertes humaines (74% et 60% respectivement).

Grâce aux différentes informations récoltées, les prévisions de pertes économiques moyennes annuelles suite aux cyclones et aux tremblements de terre sont évaluées à US$ 1,07 millions aux Comores contre US$ 68,52 millions à Maurice.

L'intérêt de ces profils et projections relève de la planification, notamment budgétaire, pour limiter les conséquences négatives des catastrophes naturelles sur l'économie et le tissu social. «*Ce qui ne peut être mesuré ne peut pas être géré. Ces données nous permettront de prendre les meilleures décisions pour limiter les pertes suites aux catastrophes*', a précisé Julio Serje, chargé de programme au Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR).

C'est dans ce contexte qu'ont été lancées les activités conjointes entre la COI et la Banque Mondiale. «*Nous mettrons à disposition des pays notre expertise pour améliorer la compréhension des risques de catastrophe et des solutions de financement dans les pays de l'océan Indien afin qu'ils aient une base solide pour la mise en œuvre future des stratégies de financement des risques de catastrophe*», a mis en avant Doekle Wielinga, coordonnateur pour l'Afrique de la gestion des risques de catastrophes de la Banque Mondiale.

À terme, cette collaboration fera en sorte que '*la politique de développement durable des pays de l'Indiaocéanie tienne en compte les risques de catastrophes et définisse les* mécanismes de prise en charge', devait conclure Jean-Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI. Suite à cette réunion les membres de la plateforme vont ainsi mobiliser le ministère des Finances de leur pays pour cette cause.

Initiée par le projet *ISLANDS*, en partenariat avec le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes et la Banque mondiale, la plateforme pour la protection financière contre les risques de catastrophe est composée d'experts et de décideurs dans le domaine de la gestion des risques majeurs. Elle regroupe les pays membres de la COI, ainsi que Zanzibar. Son objectif est de permettre aux pays membre de prendre les mesures nécessaires pour mieux anticiper les catastrophes et améliorer leur résilience.